

	Document d'organisation : DO-P03-01 Version 8 du 25/06/2018	ORGANISATION FONCTIONNELLE
	REFERENCE AU PROCESSUS : P03	Ressources humaines

Les collaborateurs CIVT sont liés contractuellement au CIVT, soit par contrat à durée indéterminée, durée déterminée ou contrat de prestation de services.

Les fonctions définies ci-dessous sont décrites dans les fiches de fonctions DO-P03-02.

Les suppléances sont également décrites dans les fiches de fonctions DO-P03-02.

